

Moulins sur Allier, le 19 février 2024,

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale,

Le département de l'Allier est confronté cette année à un projet de carte scolaire entraînant à ce jour 18 fermetures de classes pour 14 postes en moins, après avoir eu 29 fermetures de classes et 29 postes en moins à la dernière rentrée scolaire.

Déjà l'an dernier, une Assemblée départementale de défense de l'école publique, regroupant une trentaine de maires et de représentants d'intercommunalités, le député de Moulins, l'intersyndicale au complet, des comités locaux de parents d'élèves et la FCPE, les DDEN, des citoyens, s'était adressée à M. le Ministre pour s'opposer aux 29 postes en moins, de même que le Conseil départemental dans une motion unanime. Nous mettions 3 arguments en avant qui n'ont pas changé, et sur lesquels nous n'avons pas reçu de réponse argumentée à ce jour :

- Si baisse démographique il y a, des classes allégées sont nécessaires et les moyens en personnel ne devraient pas être réduits.
- Techniquement, les prévisions par lesquelles sont motivées les réductions actuelles de moyens sont déduites mathématiquement de l'évolution des dernières années et restent incertaines.
- Surtout, à l'échelle de l'Allier, des tendances existent à une reprise économique et démographique avec l'installation de jeunes couples, au moment où une grande partie de la population souhaiterait ne plus se concentrer dans les seules métropoles, et les coupes dans l'offre de services publics les contrecarrent directement et sont déjà dans plusieurs secteurs la cause, et non la conséquence, du recul démographique allégué pour les justifier.

Ce dernier argument a encore plus de poids aujourd'hui, et de telles suppressions entrent en contradiction directe avec certaines politiques publiques affirmant la volonté de redynamiser les territoires et le discours public mettant en valeur les perspectives de développement économique de l'Allier, comme elles entrent en contradiction avec les investissements déjà réalisés par beaucoup de communes pour leurs écoles.

Nous demandons au ministère, en ce moment présent où la crise du système éducatif requiert un examen et un débat publics plus approfondis sur les besoins véritables des jeunes et des populations, de prendre en compte ces éléments réels et de suspendre les suppressions de postes actuellement envisagées.

Nous en sommes en effet au point où, pour revenir sur certaines fermetures évaluées par la DSDEN elle-même comme néfastes ou illogiques, tout en faisant passer les retraits de postes, celle-ci a dû rajouter une proposition de

fermeture dans une école jusque-là non concernée (à Gannat). De même, le projet initial de la DSDEN en janvier 2023 de fermer 68 classes, progressivement ramené à 29 devant l'ampleur des mobilisations, ne saurait être considéré comme l'indication qu'il y aurait bien plus de classes à fermer dans l'Allier encore, mais au contraire comme la démonstration que des besoins importants, en ouverture dans certains secteurs, en moyens de remplacement, en moyens pour les réseaux d'aide et pour l'école inclusive, sont bien réels puisque les services académiques en étaient réduits à envisager, fautes de moyens attribués par l'État, de nombreuses fermetures supplémentaires pour y pourvoir !

Pour nous, il faut prioritairement annuler les 14 suppressions de postes envisagées cette année, et à tout le moins procéder à un moratoire comme le demandent de nombreux élus. Ce ne serait pas là une pure dépense publique, mais un investissement pour l'avenir, le proche avenir.

Nous espérons donc, Madame la ministre, que vous comprendrez ces raisons de fond, et nous sommes disposés à vous rencontrer ou échanger avec vous à leur sujet.

Veillez agréer l'expression de notre attachement à la liberté, l'égalité, la fraternité, et donc aux services publics pour toutes et pour tous.

Pour les fédérations FSU, UNSA, CGT, FO, SGEN-CFDT, SNALC, SUD-Education, les parents FCPE, les élus et amis de l'école publique rassemblés,  
Vincent Présumey, secrétaire départemental de la FSU, 0679616840.

